

# OPPORTUNITÉ D'EMPLOI



La Ville de Bathurst accepte maintenant les demandes pour le poste suivant :  
**POMPIER – POSTE TEMPORAIRE**

## **DURÉE DU POSTE**

- Pompier temporaire qui occupera un poste pendant une période de temps indéterminée et non fixe. La personne choisie pourrait travailler à temps plein, à temps partiel ou à titre occasionnel.

## **RESPONSABILITÉS**

- Responsable de la lutte contre les incendies et d'exercer des fonctions en situation d'urgence.

## **QUALIFICATIONS**

- Pompier niveaux 1 et 2 avec certificats;
- Doit posséder un permis de conduire du Nouveau-Brunswick (classe 5E) valide et un bon dossier de conduite;
- Connaissance des rues, du domaine de la lutte contre les incendies et de l'équipement de secours;
- Doit être en bonne forme physique et posséder un certificat valide en premiers soins et en RCR;
- Capacité à fonctionner dans les deux langues officielles (français et anglais), à l'oral et à l'écrit;
- Excellentes habiletés pour les relations interpersonnelles et les communications.

## **SALAIRE**

- 28.23 \$ l'heure conformément à l'Annexe A de la convention collective.

Les personnes intéressées et possédant les qualités requises sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae (à titre confidentiel), **le ou avant le 27 avril 2021**, à :

**Département des ressources humaines**  
**150, rue St. George**  
**Bathurst, Nouveau-Brunswick, E2A 1B5**  
**Télécopieur: (506) 548-0581**  
**Courriel: [hr-rh@bathurst.ca](mailto:hr-rh@bathurst.ca)**

La Ville de Bathurst remercie tous les candidats, mais seuls ceux retenus pour une entrevue seront contactés.